

SNES Gironde,  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
[s2gironde@bordeaux.snes.edu](mailto:s2gironde@bordeaux.snes.edu)  
06.85.87.29.17  
06.12.52.74.67



## Lettre d'information du SNES Gironde

Vendredi 1 juillet 2022

Les informations syndicales de la semaine du S2 de Gironde.

### Sommaire :

- Attention ! Enquêtes à renseigner du secteur académique sur la formation continue et sur la correction des enseignements de spécialités
- Santé scolaire, ouverture des 5 nouveaux collèges et "enseignement facultatif" des mathématiques au lycée : des réponses à nos questions diverses au CDEN 1er degré du 30 juin 2022
- Extraits commentés de l'interview du Ministre NDiaye dans *Le Parisien*
- Actions départementales à venir contre le racisme et pour le droit à l'IVG

### Enquêtes de la section académique

La section académique vous consulte en ce moment sur deux points.

**Enquête bilan et perspectives sur la formation continue** : nous souhaitons recueillir vos remarques sur l'existant et vos besoins en matière de formation continue, afin de pouvoir porter vos demandes et vos attentes lors des prochaines instances rectorales à ce sujet.

**Enquête correction des copies des enseignements de spécialité** : cette enquête porte sur les conditions de correction des enseignements de spécialité (difficultés sur Santorin, consignes de correction, harmonisation, etc). Les renseignements saisis sont importants pour nous permettre de dresser le bilan de la session avec le Rectorat.

**Vous trouverez ces deux enquêtes en vous rendant sur votre espace adhérent :**  
<https://adherent.snes.edu/Login/index.php> dans le pavé Enquêtes

### CDEN 1er degré du 30 juin 2022 : des réponses à nos questions diverses

**Nous avons profité de ce CDEN 1er degré pour poser les questions diverses suivantes (en italique) :**

*"Jeudi 2 juin, la Défenseure des droits a appelé la Première ministre Élisabeth Borne à mettre en place un plan d'urgence pour la santé mentale des jeunes face à « la gravité de la situation », estimant que des moyens « largement insuffisants » sont déployés. Elle avait déjà alerté en novembre sur l'état de la santé mentale des jeunes mise à mal par la crise sanitaire, avec une augmentation des troubles dépressifs et une insuffisante prise en charge psychiatrique, dans son rapport annuel sur les droits de l'enfant. Dans ce contexte sanitaire dramatique et face à l'augmentation continue des effectifs dans le second degré (+ 1561 élèves pour la prochaine rentrée), quels moyens avez-vous sollicités et obtenus auprès du rectorat pour la médecine scolaire en Gironde ?"*

Nous n'avons obtenu aucune réponse satisfaisante et nous avons proposé au vote le vœu ci-dessous, qui a obtenu une adhésion des autres organisations syndicales ainsi que des représentant.e.s des parents d'élèves.

"Les représentants des personnels et les parents d'élèves protestent contre le redéploiement prévu des infirmières scolaires dans 6 établissements bordelais à la rentrée prochaine. Des actions menées dans au moins trois d'entre eux auraient dû alerter l'administration : il n'en a rien été. Un seul poste d'infirmière dans l'académie a été créé pour la rentrée prochaine : cela ne saurait suffire à couvrir les besoins et garantir l'égalité de traitement entre tous les élèves du département. Rappelons que dans les établissements concernés les postes de médecin, d'assistante sociale et de psychologues font aussi défaut dans un contexte de pandémie et de santé mentale des jeunes dégradée.

Alors que les infirmières de l'Éducation nationale luttent depuis de nombreux mois contre l'externalisation de la santé à l'école présente dans le projet de loi 3DS, nous apprenons que le conseil départemental de la Gironde a voté lundi 27 juin une motion visant à réclamer la possibilité d'expérimenter une décentralisation de la médecine scolaire. Ce transfert de compétences ne permettra pas selon les collègues de garantir à tous les élèves l'accès à une santé scolaire de qualité. L'École, les élèves et leurs familles ont besoin de moyens à la hauteur des enjeux, et non d'une décentralisation de la politique éducative de santé destinée à masquer le désinvestissement de l'État !"

*"5 nouveaux collèges ouvrent à la rentrée 2022 en Gironde, pouvez-vous nous faire un état des lieux des installations, des équipements et du matériel sportifs, du CDI et des différents laboratoires (SVT, Physique-Chimie et Technologie) nécessaires au bon fonctionnement de ces établissements ?"*

Mme Luquedey, la directrice collège du Conseil départemental de la Gironde, nous a apporté des réponses. Elle souligne que, cette année, les nouveaux chefs d'établissement ont pu être réunis en amont pour préparer la rentrée. Chacun des 5 nouveaux collèges bénéficie d'un financement de 80 000 euros pour s'équiper en matériel et fournitures et de 8 000 euros pour le CDI. Les équipes peuvent ainsi faire des demandes dès le 1er juillet et ne pas attendre la rentrée de septembre. Nous sommes ravis de constater que des leçons ont été tirées : le collège de Marsas avait ouvert à la rentrée 2021 avec un CDI vide !

Le Conseil départemental nous a transmis un document sur les différents équipements (sportifs, CDI, salles spécialisées) de chaque collège. Nous les tenons à votre disposition si nécessaire.

*"A la rentrée 2022, les mathématiques sont intégrées au tronc commun en tant qu' "enseignement facultatif" d'1h30 pour le niveau première au lycée. Quelle est la dotation départementale donnée par le Ministère pour mettre en place ce nouvel enseignement, qui n'est pas une option mais bien un "enseignement facultatif" ? Chaque lycée de Gironde a-t-il bien obtenu une rallonge de sa DGH pour appliquer cette mesure ?"*

La DASEN de la Gironde nous garantit que les DGH seront abondées selon les besoins des établissements pour la mise en place de ce nouvel enseignement, soit en ayant recours à des TZR soit à des HSA. Vérifiez que cette heure et demie n'est pas prise sur la marge.

## Extraits commentés de l'interview du Ministre NDiaye dans Le Parisien : Pas de changement dans la continuité



### Pas de changement dans la continuité...

Les deux prises de parole du Ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, dans Le Parisien, le dimanche 26 juin 2022, puis son message aux professeurs, le mardi 28 juin 2022, nous rappellent, sur la forme, les mauvaises habitudes de son prédécesseur : Communiquer d'abord à la presse pour ensuite s'adresser aux personnes concernées.

Voici quelques extraits commentés de sa première interview : [Lire la suite de l'article.](#)

## Actions départementales à venir contre le racisme et pour le droit à l'IVG

**Le vendredi 1er juillet**, la FSU appelle à participer à un rassemblement et à une marche au sein du quartier Saint Michel contre les agressions fascistes et racistes. Le quartier Saint Michel a en effet été entaché par des violences dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 juin. **RDV à 18h, place Meynard (Place Saint Michel).**

**Le samedi 2 juillet**, la FSU vous invite à participer à un rassemblement à 14h au miroir d'eau pour défendre le droit à l'avortement aux Etats-Unis. Une manifestation ira jusqu'au consulat des États Unis (quai des Chartrons).

SNES Gironde, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Gironde-26-.html> [s2gironde@bordeaux.snes.edu](mailto:s2gironde@bordeaux.snes.edu)  
[politique de confidentialité des données](#)

Pour vous désabonner de cette liste, envoyez un mail à [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)